

Le folklore d'un village jurassien (Orvin sur Bienne)

Autor(en): **Gerber, Rob.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **24 (1922-1923)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-112239>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le folklore d'un village jurassien.

(Orvin sur Bienne.)

Par ROB. GERBER, pasteur à St. Imier.

Travail ayant obtenu le 1^{er} prix au concours de la Société suisse
des Traditions populaires en 1921.

La route sort du bois, et, brusquement, vous avez sous les yeux la paix des champs telle qu'on la rêve: un vallon riant, des montagnes dont la bosse bleue ferme doucement l'horizon, et, au pied des rochers, disparaissant dans les vergers, un village en fer à cheval. C'est Orvin.

Très vieille, cette terre a passé des rois de Bourgogne aux évêques de Bâle. L'annexion de 1797 en fit une commune française. Elle est bernoise depuis 1815.

Le village, fréquemment ravagé par de grands incendies, n'a guère que des bâtisses rurales assez quelconques, et une interminable file de superbes fumiers. Ça et là, quelque auvent gracieusement arrondi, ou, sur une porte, une accolade ou une date ancienne.

Orvin compte sept à huit cents habitants. Presque tous paysans, protestants et de langue française, ils forment un groupe autochtone que son isolement a laissé à peu près compact. Les vieux et les demi-vieux savent le patois, les autres le comprennent. Plusieurs disent volontiers: *un* poire, *une* gens, une *pommière*, une *poulaillère*, *plaider* du bois, *voguer* quelque chose. Au physique, certains présentent un type — haute stature, larges épaules, les yeux bleus, les cheveux blonds, la longue moustache tombante — qui pourrait bien être quelque très ancien héritage ethnique. Au moral — sans fouiller le portrait — ils se montrent généralement circonspects, réfléchis, enclins au conservatisme. Les hôtels d'Evillard et de Macolin, les usines et les cinémas de Bienne sont tout près. Malgré ce voisinage, et le téléphone, et la lumière électrique, et l'eau installée dans les maisons, les gens d'Orvin sont restés, à peu près, ce qu'étaient leurs pères et leurs grands-pères. Au figuré presque autant qu'au propre, c'est un savoureux pays de blocs erratiques.

Mon ministère à Orvin m'a laissé du soleil dans le cœur. Il m'a aussi valu quelques observations de folklore, recueillies principalement de 1907 à 1910, et qui font la matière de ces pages.

I. Les vieilles coutumes.

L'antique mécanisme de la tradition orale se saisit sur le vif à Orvin. On y rencontre couramment cette étonnante mémoire campagnarde, surtout locale, à peine régionale, et prompte à fixer l'évènement d'hier en phrases un peu chantantes qu'elle transmet aux générations plus jeunes.

Dans un pays où l'on sait si bien se souvenir, il est naturel que beaucoup d'usages anciens se soient maintenus. Les régimes ont changé; après la crosse épiscopale, le village a vu tour à tour la République et ses arbres de liberté, l'Empire et ses levées de conscrits, les *Kaiserlicks*, les gouvernements patriciens ou démocratiques de Berne: malgré tout, par instinct, on continue la coutume des pères en toute sorte de gestes qui sont peut-être des anachronismes, mais qui ont, presque toujours, la grâce charmante des vieilles choses.

Premier janvier, vers midi. On sonne: «Monsieur le pasteur, c'est *votre* fromage du Nouvel-an». Chaque année, en effet, à pareille date, quelques *meules* de choix sont taillées en belles tranches que l'on offre en étrennes aux bourgeois, aux instituteurs et au pasteur. L'usage date, pour le moins, du XVIII^e siècle.¹⁾

En mars, à l'école. Les journées d'examen s'achèvent sur de sages exhortations que les enfants écoutent mal. Mais ils s'éveillent soudain, quand, passant dans les bancs, le «gouverneur» dépose devant chaque élève une belle pièce claire de vingt centimes. Il y a 150 ans, lorsque Monsieur le ministre et le Vénérable Consistoire faisaient la «visite de printemps», les petits écoliers d'Orvin recevaient tout pareillement une piécette.²⁾

Samedi soir, veille de communion. Des souliers à clous grincent sur le carreau du vestibule. Ce sont les «maîtres d'église». Sans faire partie du conseil de paroisse, ils sont spécialement chargés de préparer le pain et le vin de la S^{te} Cène, et viennent les déposer à la cure. Demain matin,

¹⁾ Archives communales d'Orvin, comptes du XVIII^e siècle. — ²⁾ Idem.

en belle redingote et en chapeau haut de forme bien brossé, ils reprendront les coupes, les brocs et le plat d'argent pour les porter au temple. Leurs fonctions datent de loin: en 1439, déjà, Peterman Piggolin et Jehan de Orvan étaient *gubernatores ecclae prochialis in Orvan*.¹⁾

J'ai cité le «gouverneur». Il est receveur de la commune; il convoque aussi les assemblées, et chauffe les locaux où elles se réunissent. Et son titre sonore est ancien, puisqu'en 1560 déjà, les «gouverneurs» Benedict Ferra et Jehan Rappe figuraient au nombre des «ayant charge du villaige». ²⁾

Autrefois, on payait une prime aux chasseurs qui pouvaient exhiber une peau d'ours, de loup ou de sanglier fraîchement abattus. ³⁾ Quelque chose de pareil s'est maintenu jusque récemment. L'homme qui tuait une buse ou un épervier s'en allait, de maison en maison, montrer l'oiseau mort et se faire donner un œuf. C'était une sorte de contribution levée sur les poulaillers du village par celui qui les débarrassait de leur ennemi. ⁴⁾

Un dernier détail. Un couple âgé est assis devant sa porte. Le pasteur passe. Et les deux vieillards, en l'apercevant, se lèvent pour saluer. Au village, ils étaient une quinzaine d'octogénaires qui avaient ce même geste, — comme si, pour eux, derrière le pasteur, il y eût eu quelqu'un de très grand à qui les plus âgés même, et les plus cassés, doivent le respect et l'honneur.

* * *

Les usages que je viens de citer n'ont rien de superstitieux. Ils dénotent simplement, dans la population qui les a gardés, une instinctive tendance au conservatisme. Mais d'autres coutumes existent, dans lesquelles se retrouvent, plus ou moins démarqués, les croyances et les rites d'un passé fort ancien.

Tout d'abord, certains jours ont gardé comme une place à part dans l'année. On vous dira, par exemple, que les haricots doivent être semés à la St. Boniface. Du point de vue météorologique, c'est très juste, puisque le printemps jurassien est toujours sous la menace des gelées tardives. Mais

¹⁾ Archives communales d'Orvin. — ²⁾ Idem. — ³⁾ Idem, comptes des ambourgs: «22 Janvier 1670, délivré à des porteurs de peau de loup de St Imier, 22 batz»; comptes de commune, 1780: «Un écu 17 batz à ceux qui ont tué un sanglier». Etc., etc. — ⁴⁾ Récit de M^{me} J. G., 1910.

la date trop exactement précisée semble bien indiquer une ancienne croyance à certains patrons qui veillent spécialement sur les cultures.

Ou bien c'est le beurre, battu le jour de l'Ascension, qui possède de singulières vertus curatives. Il aiderait à guérir les entorses. A vrai dire, il n'y a plus, au village, qu'une personne âgée à en préparer encore.¹⁾

Longtemps, la nuit de Noël parut propice à la divination.

Les rêves qu'on faisait alors se réalisaient inmanquablement. Le plomb fondu qu'on jetait dans l'eau dessinait l'avenir en figures mystérieusement symboliques. A la consistance du sel, déposé par pincées sur douze moitiés d'oignons, on pouvait, comme sur un baromètre à longue échéance, lire d'avance quels seraient les mois secs ou pluvieux. Enfin les filles n'avaient qu'à frapper à la porte de l'étable à porcs: si des grognements leur répondaient, elles savaient, à n'en plus douter, qu'elles auraient des maris peu commodes.²⁾

* * *

Les fêtes populaires ont presque disparu. Une sentence baillivale interdit les «Brandons» en 1767.³⁾ Encore en usage au début du siècle passé,⁴⁾ les «Bénissons» n'existent plus aujourd'hui. Il y a quelques années, le retour du printemps se célébrait par une cérémonie qu'on appelait la *mariette*. Les enfants allaient de maison en maison, portant devant eux un petit sapin garni de rubans, à la cime duquel tintait une clochette. Ils demandaient du beurre, des œufs et de la farine, avec lesquels ils confectionnaient ces pâtisseries campagnardes qu'on appelle des *beignets*. Puis l'après-midi du premier dimanche de mai se passait à manger et boire, au milieu des jeux et des danses. Mais des abus firent interdire la fête.⁵⁾

Le Carnaval dut avoir jadis une certaine ampleur. Les comptes du XVIII^e siècle parlent de sommes délivrées en pourboire «aux garçons qui avaient porté les armes».⁶⁾ Il s'agissait sans doute d'une parade, organisée peut-être par

¹⁾ Récit de M^{me} A. J., 1910. — ²⁾ Récit de M^{me} J. G., 1910. — ³⁾ Protocole des audiences du Baillif d'Orvin, 1749—79, page 134. — ⁴⁾ «La seconde incendie du village d'Orvin a eu lieu en 1800, au mois d'Août, le dimanche des bénissons». (Papiers de la famille R.). Le chroniqueur est du reste dans l'erreur. Les documents d'archives parlent de grands incendies survenus en 1660, 1724, 1754 et 1801. — ⁵⁾ Récit de M. P. A., 1909. — ⁶⁾ Archives communales, comptes de l'année 1779.

l'antique confrérie de la Bannière,¹⁾ et où les miliciens, dans leur bel uniforme rouge et bleu du bataillon d'Erguel, faisaient des décharges de mousqueterie. Aujourd'hui, il n'y a plus que quelques pierrots qui, en oripeaux fripés et sous d'affreux masques blafards, çouren à grand bruit le village. Orvin ne perdrait certes rien à leur complète disparition.

Plus d'une fois, le premier août, à la nuit tombante, j'ai vu les enfants allumer de petits feux de ramilles, et, d'un saut, traverser la flamme en riant. Ils confondaient avec la St. Jean, et, sans le savoir, recommençaient un geste que, dans les lointains gris de l'histoire et de la préhistoire, d'autres enfants avaient déjà accompli, au pied de ces mêmes rochers, sous les yeux du clan, par les soirs les plus doux de l'été, au lever de la lune.

* * *

On notait soigneusement, autrefois, les «signes» sous lesquels un enfant avait vu le jour. Le capricorne ou les poissons, les gémeaux ou le scorpion passaient pour influencer le caractère ou la destinée. Aujourd'hui, dans certaines maisons, quand le tout jeune bébé d'un voisin fait sa première visite, on lui donne un œuf; c'est lui souhaiter d'être bon chanteur et plein d'esprit.²⁾ Après une naissance, les mères consacrent volontiers leur première sortie à se rendre au temple pour y assister au culte. Et le pasteur est parfois appelé *in extremis* auprès d'un berceau: les parents n'aiment pas voir leurs enfants mourir sans baptême.

Les mariages s'accompagnent d'une très gracieux rite. Le clocher chante, le mortier tonne. Devant l'église, sous les tilleuls, le pasteur attend. Au loin, un bruit de roues annonce la voiture des époux. La voici qui débouche au contour de la route. Mais, soudain, elle s'arrête net. Devant les chevaux, une corde s'est tendue et ne s'abaisse que lorsque les garçons ont reçu, en riant, un pourboire. — Les mariages se célèbrent toujours le samedi, et le lendemain, toute la noce assiste, bien en évidence, au sermon.

Les soirs qui précèdent un ensevelissement, on se réunit dans la maison du mort. Les femmes sont groupées dans une chambre, les hommes à la cuisine. On «veille» ainsi, de 7^{1/2} à

¹⁾ Mentionnée dès le XVII^e siècle et dirigée par deux maîtres ou gouverneurs, la Société de la Bannière ou des Tireurs d'Orvin fut dissoute en 1852 (archives communales). — ²⁾ Récit de M^{me} J. G., 1910.

10 heures. Le jour de l'enterrement, une collation — un dîner parfois — réunit les parents et les fossoyeurs. Au convoi, les femmes suivent aussi. De distance en distance, aux endroits où bifurque un chemin, on s'arrête et les hommes se découvrent. Les gens ne savent plus le pourquoi de ces invariables haltes, que connaissent même les très légers cercueils de bébés. Elles pourraient bien être une obscure réminiscence des crucifix et des images saintes dressés jadis aux carrefours et devant lesquels on stationnait sans doute un instant, tête nue, pour se signer. Jusqu'au début du XIX^e siècle, les pasteurs décédés en charge étaient ensevelis dans le temple, au pied de la chaire. Maintenant, tous les morts reposent ensemble dans le joli cimetière plein d'abeilles, de lilas et de souffles champêtres, autour du clocher qui sonne lentement les heures et les demies.

II. Les sortilèges et les « secrets ».

La croyance aux pouvoirs occultes existe partout. Le bruit des machines ne l'a pas chassée des régions industrielles. Elle y est faite, cependant, d'un mélange d'éléments hétérogènes venus, comme les ouvriers eux-mêmes, de tous les bouts de l'horizon. Tandis qu'à la campagne, elle s'est conservée plus authentiquement indigène, plus bucolique — j'allais dire plus pure.

A Orvin, deux faits ont renforcé les idées de magie. D'abord, le troupeau du village est splendide. Il faut le voir, rentrant du pâturage et défilant longuement sur la route, à la fin d'un beau jour d'été, dans la lumière dorée, quand vient l'heure de traire ! Quel superbe tintamarre de meuglements, de galopades, de fouets qui claquent, et de clochettes de toutes les tailles et de tous les timbres ! Sous un ciel moins ardent, c'est Virgile et le *felix pecus* des Eglogues. On comprend que, fier de ses bêtes, le paysan soit prompt aussi à s'inquiéter pour elles.

Puis, durant de longues années, dans une maison à auvent et à galerie de bois, vécut un *mège*, presque fameux sous le nom de « docteur Küpfer » ou de « médecin d'Orvin ». Sa silhouette originale est devenue quasi légendaire. Suisse allemand d'origine, il était arrivé au village vers le milieu du siècle dernier. Il traitait par les simples. Pour le diagnostic, qu'il pratiquait à distance, il fallait apporter de petites bou-

teilles pleines On accourait chez lui de bien loin. Aux dires unanimes des gens, il accomplit des cures merveilleuses. Son exemple, ses succès, sa fortune rondelette et ses beaux legs n'étaient pas pour discréditer la magie.

La génération fraîchement disparue semble avoir compté quelques personnes aux allures singulières. C'étaient des femmes, dont parfois les mères, déjà, avaient eu quelque chose d'inquiétant. Dans une maison qui date du siècle passé, on voit encore deux vieux couteaux rouillés, fixés en croix, sur une solive, pour se préserver des maléfices. Aujourd'hui, on parle plutôt de «guérisseurs». Mais peut-être ne faudrait-il pas chercher très longtemps pour découvrir tel visage dont on n'aime pas beaucoup le regard

* * *

C'est d'abord le bétail qui, parfois, est victime des sortilèges.

On raconte, à cet égard, des histoires déjà vieilles. Un homme d'Orvin, allant à la foire, faisait boire ses bœufs à Boujean. «Superbes bêtes», dit, en leur caressant l'échine, une femme âgée et d'étrange allure. «Si tu jettes un sort, répond l'homme, je te livre au bourreau pour qu'il te brûle». Elle, aussitôt, refait son geste, mais en sens inverse, et s'éloigne.¹⁾

Sur la montagne, un vacher installait à l'étable des bœufs nouvellement achetés, quand, d'un angle de la crèche, une boule de feu jaillit en tournoyant. Affolées, les bêtes s'enfuirent et ne s'arrêtèrent qu'au village; peu après, l'une d'elle périssait. On s'en alla à Boujean, chez un petit homme roux et un peu sorcier. Il diagnostiqua sans peine le mal, mais refusa de s'expliquer plus avant.²⁾

D'autres récits datent d'hier, et presque d'aujourd'hui. Une fois, au-dessous de la forêt, un beau cheval gris, récemment acquis, refusa tout net de tirer. Cris et coups restaient inutiles: il était visiblement «empêché». On en parla au «docteur», et, dès ce moment, la bête fut docile. Il arriva pourtant encore qu'on la découvrit en un étrange état. Sa crinière se trouvait toute tressée en petites nattes, sans que personne fût entré dans l'écurie. Le médecin, de nouveau consulté, donna un sachet qu'il fallut entièrement cacher sous les crins, et fixer sans faire aucun nœud. Tout rentra aussitôt dans l'ordre.³⁾

¹⁾ Récit de M. P. A., 1908. — ²⁾ Idem, 1908. — ³⁾ Idem, 1909.

Très affectionnée à une vache qu'elle venait de vendre, une femme demandait fréquemment à la revoir, et voulut même un jour la traire. La vache tarit. On alla chez le «docteur». Il donna d'abord une bouteille à placer sur la porte de l'écurie. Puis il prescrivit une singulière ordonnance: traire «en croix» la bête malade, la frotter de son lait qu'on jetterait ensuite à la fosse à purin, et, dans cette même fosse, plonger un soc de charrue. Le résultat était immanquable: plus l'acier baignerait, plus le donneur de sorts pâtirait. — Ces ordres furent exécutés à la lettre. Dans sa colère, le propriétaire lésé voulait même immerger complètement son outil. Le lendemain déjà, le mari de la suspecte accourait en criant: «Maintenant, arrête! *Elle* en a assez!! *Elle* a déjà tout un bras brûlé!»¹⁾

* * *

L'occulte souffle qui passe sur les bêtes peut aussi atteindre les gens. On dit alors qu'ils sont «tourmentés».

Durant des mois, par exemple, une personne du village s'éveillait régulièrement vers dix heures et demie pour ne se rendormir qu'à trois heures. Ces insomnies persistantes, comme réglées par quelque invisible horloge, paraissaient vraiment fort étranges.²⁾

Le «docteur» lui-même, qui savait tant de choses, n'était pas à l'abri de toute diablerie. Au baptême d'un de ses enfants, le bonnet blanc qui coiffait la petite tête disparut, volé sans doute par quelque main audacieuse et malintentionnée. Dès lors, et pendant longtemps, le bébé fut mystérieusement «tourmenté».³⁾

* * *

Mais les maléfices paraissent décidément se faire rares. Ce qui est beaucoup plus fréquent, c'est la pratique des «secrets». J'en avais souvent entendu parler. En un temps relativement court, j'avais compté au moins trois guérisseurs et une bonne quinzaine de guéris. «Pour les dartres, m'avait dit quelqu'un, mon père trace, du doigt, un cercle sur la peau; pour les entorses, il ajoute du beurre et du sel». Dans les deux cas, il faut une sorte de prière mystérieuse, qui se transmet de père en fils, et triomphe là-même où la médecine officielle ne peut rien.⁴⁾

¹⁾ Récit de M. P. A., 1909. — ²⁾ Idem, 1909. — ³⁾ Idem, 1909. — ⁴⁾ Idem, 1910.

Je voulus en avoir le cœur net, et, certain soir d'hiver, dans la chambre basse d'une des plus antiques maisons du village, j'allai trouver le vieux J. Assis sur le «banc» de son poêle de molasse, J. me parle sans mystère. Il m'affirme avoir guéri quantité de personnes. Il me cite en toutes lettres leurs noms. L'autre jour encore, il a «fait le secret» à une fillette, la petite Yvonne X., qui avait une si vilaine éruption cutanée. Il a un moyen pour les dartres et un autre pour les entorses. Le premier lui vient d'un homme de Lamboing, qui le lui a donné pour cinq francs. Le «secret» est en réalité une formule — une «prière», dit J., — récitée mentalement par l'opérateur, qui fait trois signes de croix, et prononce: «Au nom du Père, du Fils et du St. Esprit». Il faut commencer le premier jour du dernier quartier de la lune, et continuer trois soirs de suite, au coucher du soleil. Pour les entorses, on prend du sel et du beurre de l'Ascension, tiré de la beurrière sans avoir été fondu. Patient et guérisseur doivent être seuls. Le premier doit avoir «beaucoup de foi»; le second n'exige pas de salaire, mais accepte les cadeaux.¹⁾

Et voilà que, soudain, entre deux bouffées de sa pipe, le brave homme m'offre son secret, qui, m'assure-t-il, pourra m'être utile, et où, d'ailleurs, «on ne parle que de Dieu». Je refusai poliment. Toutefois, au départ, quand sa femme me tendit encore un papier couvert d'une grosse écriture, j'y jetai tout au moins un coup d'œil. C'était la formule pour les entorses:

St Paul allait en bas les prés.

Notre Seigneur allait après.

St Paul s'est trebuché

Et s'est tordu le pied.

Notre Seigneur dit: Ven ta maison,

Prends du beurre et du sel

Et mets-le sur ton pied.

Comme celui de St Paul, il sera guéri.

Au nom du Père, du Fils et du St Esprit.

— Quelques jours plus tard, j'allai voir la petite Yvonne X. L'éruption dartreuse avait disparu.....

III. Les apparitions et les bruits.

Dans le jardin de ses antiques croyances, Orvin possède quelques fleurs étranges. Ce sont des récits d'apparitions

¹⁾ Récit de M. A. J., 1910.

singulières, de bruits effrayants, — choses de mystère et de frisson, qui se déroulent dans un impressionnant décor de solitude, de ténèbres ou d'orage.

Toutefois, les gens qui racontent d'expérience sont assez rares. Car la tradition dit bien que, pour «voir» et pour «entendre», il faut être né sous certains signes, ou la nuit des Quatre-temps, ou, mieux encore, dans les périodes de communion et tout spécialement aux approches de Noël. C'est alors en effet que les manifestations suspectes sont le plus nombreuses et se perçoivent le plus aisément.¹⁾

* * *

Au bas du village, devant la ferme M., — la maison aux couteaux en croix, — on a vu en certaines occasions un porc-fantôme d'un aspect effrayant.²⁾

Près du ruisseau de Tchirtchar, la nuit, dans les temps de communion, un étrange chat noir traverse la route en miaulant. A l'époque où il «fréquentait» à Orvin, le vieux X, l'a souvent rencontré.³⁾

Dans une clairière des mêmes parages, au-dessus de la Millière, des enfants aperçurent, un jour, de petits êtres qui dansaient autour d'un minuscule bonhomme à coiffure pointue. Croyant à un jeu qu'ils pourraient partager, garçonnets et fillettes s'approchèrent. Mais tout s'évanouit aussitôt. «Mon père y était», ajoute ma conteuse.⁴⁾

Sur la montagne où ils «faisaient vacherie», de la maison devenue aujourd'hui l'auberge des Prés, certains vieux du village avaient souvent remarqué une mystérieuse lumière mouvante qu'aucune main ne portait, et qui, à travers pâturages, obliquait lentement vers la forêt.⁵⁾

Non loin de là, dans le bois de la Gaudine, deux de mes paroissiens rentraient à Orvin avec leur attelage, quand une grande forme blanche surgit tout à coup au milieu du chemin. C'était comme une femme voilée, qui s'agita un instant, puis disparut aussi subitement qu'elle était apparue. L'un des hommes la distingua fort bien. L'autre, qui suivait le char et serrait le frein, n'avait rien vu. Quant au cheval, il fit un brusque écart, se mit à trembler violemment, et dut être conduit, bride au poing, durant tout le reste du trajet.

¹⁾ Récits de divers, 1907—1910. — ²⁾ Récit de M. C. A., 1909. — ³⁾ Idem, 1909. — ⁴⁾ Récit de M^{me} A., 1909. — ⁵⁾ Récit de M. P. A., 1908.

Au dire des gens de la montagne, ce fantôme annonce le mauvais temps.¹⁾

* * *

La maison M. figure aussi au nombre des lieux où l'on «entend». Le fermier allemand qui l'habite lisait, un soir, dans certaine chambre de l'étage supérieur, quand soudain la porte, dont la serrure est pourtant excellente, s'ouvrit d'elle-même, par deux fois et sans cause apparente. Un homme du village, qui a couché dans cette même pièce, assure y avoir perçu toute sorte de rumeurs indéfinissables et suspectes.²⁾

Sur le chemin qui monte aux Prés, se produit parfois un bruit étrange. Il se nomme, en patois, l'*évooule*, — l'éboulement. Quelques pierres semblent d'abord se détacher des parois de la Roche. Puis c'est une véritable avalanche de gros blocs. Enfin, la terre et les graviers ruissellent en un long murmure décroissant. Sur le chemin, cependant, pas le moindre vestige de leur passage.³⁾

Aux Prés, plusieurs vieilles gens ont entendu, sans rien voir, une plainte toute proche et semblable à l'aboïement douloureux de quelque bête blessée. A l'ouïe de ce cri, les chiens se cachent dans les jambes de leurs maîtres.⁴⁾

Une nuit, sur la même montagne, aux Trois Huttes, des bruits insolites partirent d'un fenil. Tôt après, des voix jeunes, fraîches et nombreuses se mirent à parler avec animation sous la fenêtre. Le lendemain, cependant, le paysan qui hivernait là-haut ne releva aucune trace de pas sur la neige.⁵⁾

Enfin, dans le défilé mélancolique et solitaire qui conduit d'Orvin à Lamboing, s'élève parfois une rumeur sonore. C'est le «charretier de Jorat». Une de mes paroissiennes âgées m'a raconté l'avoir entendu dans son enfance. Avec une autre fillette, elle cueillait des framboises, et sa mère était à quelque distance. Soudain, il se fit tout près un grand bruit. C'était comme un véhicule lourdement chargé de billes. Les essieux gémissaient, les chaînes cliquetaient, les roues grinçaient sur les pierres, et le voiturier lançait des coups de fouet retentissants. Les enfants, qui tenaient le milieu du chemin, se garèrent, mais rien ne vint. Quand la mère, en les rejoignant, eut appris leur curieuse aventure, elle les emmena sans mot dire. A peine étaient-elles au village qu'un

¹⁾ Récit de M. P. A., 1908. — ²⁾ Récit de M. C. A., 1909. — ³⁾ Récit de M. P. A., 1908. — ⁴⁾ Idem, 1908. — ⁵⁾ Idem, 1908.

orage terrible éclatait. Ma narratrice ajoute que d'autres encore, dont son grand-père et son oncle, ont entendu l'hôte mystérieux et bruyant des rochers. Son char et son fouet annonçaient toujours le mauvais temps.¹

* *

D'où viennent ces histoires étranges?

L'animisme dont elles sont pleines constitue à lui seul une réponse. C'est la mythologie des âges primitifs: la forêt, les clairières, les sources, les rochers, la montagne, les demeures même de l'homme sont peuplés d'esprits qui révèlent leur présence par toute sorte de phénomènes singuliers et effrayants.

Il faut relever aussi les dates spécialement assignées à ces manifestations bizarres. Elles semblent bien nous reporter aux temps lointains où l'Eglise était en pleine lutte avec les superstitions païennes. On «entend» et on «voit» à l'époque des grandes fêtes chrétiennes, parce que c'est alors aussi, pensait-on sans doute, que les puissances des ténèbres, récemment détrônées par l'Évangile, se démenaient le plus violemment pour reconquérir leur ancien pouvoir.

Puis les apparitions et les bruits ne se produisent pas au hasard, derrière le premier buisson venu. Ils sont au contraire très nettement localisés en des lieux — la ferme M., Tchirtchar et la Millière, la montagne, Jorat — qui tous comptent parmi les plus anciennement habités du vallon. La ferme M. a remplacé une demeure plus antique, celle même où se déclara le grand incendie de 1801, et, juste en face, s'élève la «maison celtique», l'une des plus vieilles du village.²) Le territoire de Tchirtchar et de la Millière s'appelait autrefois le Chastellar³); il y existait donc un de ces refuges préhistoriques, où, en cas d'alarme, le clan s'enfermait avec ses troupeaux⁴); un peu plus haut se voient d'ailleurs encore les ruines d'un autre ouvrage qu'on appelle Châtillon. La montagne, elle aussi, dut être habitée de bonne heure: la tradition parle d'une «voie romaine» qui la traversait⁵), et l'étymologie

¹) Récit de M^{me} A., 1909. — ²) Le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, Neuchâtel 1908, Tome V, page 249, en donne le plan. — ³) «Deux journal de champ anciennement appelé au haut de Châtelard, présentement dit au haut de la Millière.» (Reconnaissance des Biens et Revenus de la Cure d'Orvin, 1726, archives de l'ancien Evêché de Bâle à Berne, B 187, Herrschaft Erguel.) — Une «Reconnaissance» de 1582 écrit: enson le chastellar. — ⁴) Voir Dr. A. Schenk, *La Suisse préhistorique*, Lausanne 1912, page 397. M. Schenk les attribue à l'époque néolithique. — ⁵) Récit de M. E. J., 1908.

semble bien dire que les domaines contigus de Jobert et de Valbert eurent jadis un propriétaire burgonde ou franc.¹⁾ A Jorat surtout, les traces d'un passé lointain abondent: le nom même du lieu dérive d'une racine très antique²⁾; en établissant la route actuelle, on a trouvé des fers de mules et les dalles d'une voie plus ancienne³⁾; tout à côté du chemin, un quartier de roche s'appelle la «Pierre au Sarrasin»; un autre bloc portait autrefois le nom significatif de «Pierre de l'autel»⁴⁾; à l'entrée même du défilé, le *crêt sor Neutchatè* ou «Camp de Jules César», où l'on a déterré une vieille hache, présente encore les lignes visiblement géométriques d'un fortin.

Enfin, comme dans toutes les très vieilles mythologies, les phénomènes atmosphériques tiennent une place dans plusieurs de nos récits. Vous aurez vous-même remarqué d'emblée que les conteurs parlent parfois de «signes» d'orage ou de pluie. Le fantôme de la Gaudine, c'est évidemment un jeu du brouillard effiloché par certains souffles. *L'évooule* et le «charretier de Jorat», c'est l'écho, parfois amplifié, de la rafale dans les rochers. Quelque chose de pareil annonce maintenant encore le mauvais temps: du vallon, où tout est tranquille, on entend, bien des heures à l'avance, la bourrasque gémir sur la montagne avec une grande plainte de vagues qui déferlent. Aujourd'hui, les gens disent simplement: «*L'óvr è din la Rotche*, le vent est dans la Roche». Autrefois, il n'en fallait pas plus à la superstition pour naître et pour durer.

De tout cela, nous pouvons conclure avec une quasi certitude à l'origine païenne de nos récits. Ils sont comme une alluvion de très antiques croyances où des éléments germaniques, romains, gaulois, et probablement des apports bien plus anciens encore, se sont insensiblement confondus. En gros, Orvin les tient des lointaines peuplades qui, les premières,

¹⁾ Jobert = jox de Bert, Valbert (faussement orthographié Walberg par la carte fédérale) = val de Bert. Bert = *Beraht*, clair, brillant, nom propre germanique. Pour Valbert, voir H. Jaccard, *Essai de toponymie*, Lausanne 1906, pages 33 et 486. — ²⁾ Voir Jaccard, *Essai de toponymie*, page 217. — ³⁾ Récits de divers, 1907—1910. — ⁴⁾ «L'on a par plusieurs fois, en chasse générale du pays, pris dedans ledit circuit de Jorat... ours, sangliers, et autres sauvagines. Et spécialement encore à bise et non loin de distance de la pierre de l'autel, au mois de septembre 1641, y fut pris dans ces jours deux ours». (Mémoire de plusieurs points et articles nécessaires d'amender contre ceux de la Montagne de Diesse, archives communales d'Orvin.)

campèrent au pied de la Roche et menèrent paître leurs troupeaux dans les pâturages à peine défrichés du vallon.

IV. Les légendes.

Commençons par quelques débris incomplets.

Les gens d'Orvin ont un sobriquet qui ne leur plaît guère et leur semble injuste: on les nomme les «ânes».

La belle auberge de la *Crosse de Bâle* est bien plus couramment appelée «la Prusse». Souvenir du cabaretier B., qui servit dans un régiment de là-bas au XVIII^e siècle¹⁾, — ou bien, dit-on aussi, réminiscence des officiers et fonctionnaires neuchâtelois qui, dans leurs voyages à Berlin, s'arrêtaient volontiers à Orvin.²⁾

On raconte qu'une jeune fille fut assassinée à Tchirtchar. Le dimanche suivant, pendant la S^{te} Cène, le meurtrier — un ancien d'église — aurait été reconnu à des taches de sang sur la boucle de ses souliers. Authentique ou non, ce drame se chantait en une complainte dont j'ai recueilli cette seule strophe:

*La belle n'avait que trois jeunes frères,
Qui pendant trois jours la cherchèrent.
Mais nul que la bergère
Ne put les renseigner, qui leur dit:
Allez le long de ce ruisseau,
De ce grand bois,
Vous y verrez son sang couler,
Son cœur partagé.³⁾*

* * *

Des récits plus complets circulent encore aujourd'hui: Le temple d'Orvin, si admirablement décoré par le peintre Paul Robert, en 1916, possède un curieux baptistère taillé dans la pierre jaune, orné de sculptures et utilisé maintenant comme table de communion. On y voit une date: 1722, une devise pieuse: *Consacrons-nous à Dieu*, les armes du village: *d'azur à la bande d'argent chargée de quatre chevrons de gueule*, et enfin, un motif de chasse représentant un homme en lutte avec un ours. C'est, en image, l'étymologie populaire du nom d'Orvin, que l'on explique de la manière suivante:

¹⁾ Récit de M. H.-L. J., son petit-fils, 1910. Mais le cabaretier B. naquit en 1755, et le nom de la «Prusse» apparaît bien avant. — ²⁾ Récit de M. F. A., propriétaire de la «Prusse», 1910. — ³⁾ Récit de M. P. A., 1910.

Dans une crevasse de la Roche, appelée *l'abîme à l'or*, gîtait autrefois un ours qui ravageait la vallée. Un jour, un chasseur courageux se hisse jusqu'à la caverne, et crie en patois, à pleins poumons: «*Or, vin!* (Ours, viens!)» La bête surgit. Une lutte terrible s'engage. Les deux combattants enserrés perdent pied et font une chute vertigineuse. Lorsqu'on accourut, l'ours était mort, tandis que l'homme se relevait, indemne. Le nom d'Orvin resta dès lors au village.¹⁾

* * *

Dans le mur d'une maison qui appartient à la famille R., se voyait une pierre armoriée de la crosse de Bâle. L'immeuble avait sans doute été construit par les Princes pour y serrer les dîmes ou y loger un corps de garde. Mais la tradition raconte à ce sujet une histoire bien plus merveilleuse:

Les gens de Lamboing, depuis longtemps, cherchaient à s'approprier les pâturages de Jorat. Ils avaient même eu l'audace de planter, très avant dans le territoire d'Orvin, une borne marquée de la crosse de Bâle. Pour trancher le différend, on recourut à un combat singulier. Lamboing confia sa cause à une sorte de géant roux et barbu, tandis que le champion d'Orvin — un membre précisément de la famille R. — fut un petit homme trapu et agile. Comme aux temps bibliques, David triompha de Goliath, et la borne, arrachée, fut scellée par le vainqueur dans le mur de sa maison.²⁾

Ce récit n'est sans doute que la cristallisation d'une antique rivalité entre villages voisins. Cependant, il pourrait avoir une base historique. Vers le milieu du XVII^e siècle et précisément au sujet de Jorat, la communauté d'Orvin fut en conflit avec celle de Lamboing. Elle adressa au Prince un long mémoire où elle déclare, entr'autres plaintes, que les gens

¹⁾ Récit de M. A.-H. M., 1909. Il se trouve aussi dans l'ouvrage de M. Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze*, Tome I, page 32, Bâle et Genève, 1891. — En regard de cette légende, il est intéressant de placer deux des étymologies scientifiques les plus récentes. Elles sont basées sur les formes, françaises et allemandes, les plus anciennes du nom (Ulvinc, 866; Ulvingen, 967; etc). Pour M. H. Jaccard (*Essai de Toponymie*, Lausanne 1906, page 322) le nom d'Orvin serait d'origine burgonde ou franque. Il dériverait du nom propre *Ulf* et du suffixe — *ingen*, tous deux germaniques, et signifierait: chez les descendants de Ulf, autre forme de Wulf, le loup. — D'après M. Ernest Muret (*Revue Romania*, XXXVII, Paris 1908, page 21) le nom d'Orvin serait plus ancien encore. Il serait formé du gentile *Vluivus*, et du suffixe préromain et probablement ligure — *incus*. — ²⁾ Récit de M^{me} L. J.-R., 1908.

de Lamboing ont récemment « battu et vilainement outragé » plusieurs bourgeois d'Orvin. Deux des victimes de cette agression « en sont l'un et l'autre décédés »; leurs camarades — parmi lesquels David R. — ont longtemps souffert des « outrages, extorsions et blessures desdits de Lamboing ». ¹⁾ A la fois fantaisiste et fidèle, la tradition aurait donc transformé la bagarre en combat singulier, et la défaite en retentissante victoire. Actuellement, les deux villages vivent en bonne harmonie. Mais parfois, à Orvin, on dit encore, avec un sourire indéfinissable: « Les Lamboing sont téméraires ».

* *

Avec leurs roulottes, leur teint sombre, leur parler bizarre et leurs allures de sorciers, les Tziganes, qui couraient jadis le pays et qu'on appelait des « Sarrasins », ont laissé des souvenirs vivaces.

Nous avons déjà vu qu'il existe, à Jorat, un rocher nommé la « Pierre » ou le « Tombeau du Sarrasin » (en patois: *la piâr è Saradjin*). Elle recouvrirait, dit-on, le corps d'un chef enseveli là par sa troupe. Des curieux ont remué le sol à l'entour sans y rien trouver. ²⁾

Un jour, non loin de l'église, une de ces bandes errantes rencontra une femme vêtue d'un beau mantelet neuf. En passant, le chef étendit le doigt. Et l'infortunée paysanne, mystérieusement entraînée, ne parvint à se dégager qu'en abandonnant le vêtement convoité. ³⁾

Paresseusement allongés sur l'herbe du « crêt » qui domine « la Prusse », des Sarrasins avaient tous aux lèvres de longs chaumes dont ils semblaient faire leurs délices. Quelques heures plus tard, le cabaretier constata qu'un des fûts de sa cave, encore plein le matin, était vide. Les hommes bruns en avaient aspiré le vin à distance. ⁴⁾

En échange de quelque service, un habitant de Frin-villier (à une demi-heure d'Orvin) reçut d'un Sarrasin une cheville merveilleuse. Elle avait le pouvoir de faire durer indéfiniment les choses. Le jambon ou le quartier de lard où on la plantait ne s'épuisaient pas. Le paysan fut assez avisé pour tenter d'abord un essai sur le tronc qui lui servait

¹⁾ Mémoire de plusieurs points et articles nécessaires d'amender contre ceux de la montagne de Diesse, archives communales d'Orvin (XVII^e siècle). —

²⁾ Récit de divers, 1907—1910. — ³⁾ Récit de M. P. A., 1908. — ⁴⁾ Récit de M. A. J., 1908.

la «Pierre de l'autel», qui servit sans doute aux rites des religions préhistoriques. Quant à Malvaux, la Male chenaux et les Malley (en patois: *mallèye*), ils furent probablement envisagés comme des lieux inquiétants, où se voyaient ou s'entendaient des choses suspectes.

* * *

longine, longinette, 1726; malle chenaux 1582 (malchénodz 1726); *mallevaux* 1582; *sur montillier* 1582 (patois actuel: *chu mondedie*); *pré montravers* 1582 (patois actuel: *è raouð pra*); sor Neuchâtel C. féd. (patois actuel; *sor Nêtchaté*); ès noyés 1726; Porellieyette 1582 (orillette 1726); champs pandus 1582 (pendu 1726); *Piantchette* trad. or.; la pierre de l'autel 1641 A O (de l'Hôtel 1752 A O); la *pierre au Sarrasin* trad. or. (patois: *piar è Saradjin*); plan champ 1582; les *plans dessous* C. féd.; prelet, prelest, 1582 (Prélet 1726, patois actuel: *Pèrolè*); les *Prés* C. féd. (patois actuel; *è pra*), champ quellyer 1582; au *Quequeréz* 1726 (patois actuel: *Kèkré*); *Queteron* 1582 (Quetterons 1655 A O, patois actuel: *Kètron*); la *Rayette* trad. or.; la *roche*, rouche, 1582 (patois actuel: la *Rotche*); la rouchelle 1550 A E (*rochalle*, *Rochelle*, 1582 Rochelles 1726; Rochette C. féd.); champ de *Rosset*, côtes Rossels, 1726 (patois actuel: *Raoussè*); la rugillette 1582 (*Rougeolette* 1726, patois actuel: *roudjolette*); ès rougins 1726: entre le ruz 1726; *vers le ruz* 1726; le *Scé* C. féd.; les *Seignes* 1582 (*Sagnes* 1726); au *Sentier* 1726 (patois actuel: *sôlèye*); mont *Sujet* (patois actuel: *Sidjè*) ou *Spitzberg*; le Suschellet 1582 (actuellement: *Sètschlè*): le Süt 1554 A O (Seu, Schür, 1582; Schutz 1594 A O; Sceut, entre les Sceüs, 1726: actuellement: le *Chè*); les prels de la vaillye 1726; *Prés Vaillons* C. féd. (patois actuel: *pra vayon*); la *vauchée* 1773 A O (patois actuel: *l'avantschie*); la fontaine vireux 1655 A O (actuellement: la *Vireule* trad. or.).

2. Végétation et faune.

L'age de l'Épine 1726 (actuellement: *l'adje de l'épine*); au châne 1726 (actuellement: *sous les chênes* trad. or.); la coudre 1582 (le coudereau 1726); prel flory 1582 (*fleury* 1726; patois actuel: *pra fioèri*); la seigne du folz 1582 (du fou 1655 A O, du fol 1726); au *frâne* 1582, 1726; *fial* 1582 (*fyal*, *fyolle*, 1726); *Jorat* 1513 A E (Jura 1649 A E; patois actuel: *Jòra*); ès *Malley*, les Malliers, 1726 (patois actuel: *Mallèye*); la *Marille*, C. féd. (patois actuel: *Marèdyè*); ès Trois perrier 1582 (Tresperriers, Trois poiriers, 1726); le *poirier* 1726 (patois actuel: *pouarèye*); la Saulge 1726 (actuellement: *sauge*, patois: *saoudje*); les *Vernes* 1582 (le Vernay, Vernet, 1582; Verney 1726).

— *L'abîme à l'or*, trad. or.; le *crêt du chevreuil*, trad. or.; gaurécolon, gorécolon, 1726.

3. Travail agricole.

La fontaine Barroux 1582 (crêt de Barre 1726; on appelle encore *barè* une sorte de char à foin muni de patins); la *cernie* 1726; la *charrière* trad. or. (groupe de maisons); au cherchu 1582 (*charjus* C. féd.; patois: *Tcherdjou*); chiffor (*cheiffor*, *cheyfor*, 1582; *cheifour* 1726); les *Coperies* C. féd.; la décombre 1582; ès Eschavassines 1582; l'*Eschelette*, 1582, 1726; à l'esser 1582 (patois actuel: les *échèr*); le *forneye*, trad. or.; la *Millière* 1726; les oiches 1582 (oelches 1726, patois actuel: ès *hétch*). *plaicette*, *plais-*

De toutes les vieilles lignées bourgeoises d'Orvin, ¹⁾ la famille *Auroi* (au Roy, ou roy, 1557 A O; Roy 1564 A O; Auroy 1669 A O) est la seule dont le nom renferme une alsette, 1582 (placette 1582, 1726); la Ragie 1567 A O (patois actuel: *Radjie*); en longues royes 1582 (patois actuel: *ès londje rèa*); la vacherie 1582 (la v. de mesure 1773 A O); *Tchirtchar* trad. or.; la *Tuilerie* trad. or. (patois: *Tiolère*); les vouachières 1726 (*voigières* C. féd.; patois; *vouadjière*).

4. Proximité d'un édifice.

Au chastellar 1582 (châtelard (1726); *Chastel* 1647 A O (*châtillon*, trad. or.); la cor, court, 1582 (cabaret de la Franche Courtine 1641 A O); la *Guinguette* trad. or.; les *trois huttes*, trad. or.; dernier le mostier 1582 (*sous l'église* 1726); le moulin 1726 (moulinet 1768); derrier ou *devant le villier* 1726; dessus ville, enson velle 1582 (dessus velle, dessus le village, Sonvelle 1726; actuellement: *Sonville*); en mye velle 1582.

5. Nom du propriétaire ou tenancier.

Le cernie Bocquart 1582; *Pré Carrel* C. féd.; la cernie au prestre 1550 A E; le cernil au maire 1726; la comunance 1582; ès condemines 1582 (condemènes 1726); les confins 1726; la Deutte, d. au curey, d. du prédicant 1582; champ a la femme 1582 (actuellement: *la dame* trad. or.); en fernosset 1582 («ung fied lequel solloyt aultres fois tenir Nicly ferrenoche»); la *Gaudine* C. féd.; *Jobet* 1551 A O (*Jobet* 1710 A E); la piece de la marglyerie 1582 (champ du marguillier, du sonneur, 1726); prel *Martin* 1582, 1726; le parthaige 1582; pré *Perret* C. féd.; la terre Petermand Liard 1582; la terre Pürter 1582; la terre piro Tissot 1582 (Pierre Tissot 1726); le bois des *Rappes* 1582; chie Richard 1582 (actuellement: *chez Richard*); le crêt des *Riede*, trad. or.; la seigne St Imier 1582; le champ St Pierre 1582; la terre a Stöckly 1582.

6. Etymologies pour moi incertaines.

La terre Barottet 1582; *pré Boc* trad. or.; le Bottenuer 1582 (Bottenoé 1726; patois actuel: *Bottenouèye*); la *Bragarde* C. féd.; Chietot 1647 A O; Chevilliez, Cheuvelliez, Cheuvillieures, 1582 (Chevillieu, *Chevelieu*, 1726; patois actuel: *Tchevidiu*); la cernie coquarde 1582: le gros crye 1582; clos Dardet 1582 (Dordet 1726; patois actuel: *Dördè*); la délaïsse 1582; champ Dobric, Dobrie, 1582; *Foncet* 1582, 1726 (Fonsset 1582); le *Gréja* trad. or.; la *seigne Josset* 1582; Laubelle 1582 (l'Obeille 1726; actuellement: *dó lóbèye*); le prel a la Loche 1582; la *Marchande* 1582 (patois actuel: *Martchande*); la *Moschette*, au Mauichettes, 1726 (patois actuel: *la Maoutchette*); le sentier de la Paillairde 1582 (*Paillarde* 1726); la combe du *Réché* trad. or.; près du *Tabac* C. féd. (patois actuel: *Touba*).

¹⁾ Actuellement, les familles bourgeoises indigènes s'appellent *Aufranc*, *Auroi*, *Boder*, *Donzel*, *Ferrat*, *Grosjean*, *Jeandrevin*, *Jeanmaire*, *Léchet*, *Michaud* et *Mottet*.

Aufranc (fran 1448 A O; franch 1513 A E; au franc, le franc 1550 A E; Vfranc 1617 A O; Wfranc 1679 A O) est, comme *Auroi*, un patronymique. Il porte encore l'empreinte du Moyen-âge: le franc, c'était l'homme exempté des cens, tailles et corvées. En 1352 (Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'Evêché de Bâle*, IV, pages 50 et suivantes), le maire d'Orvin était libre de cens. En 1513, parmi les perceptions du receveur épiscopal à Orvin, figure «Collett franch von siner fryheyt V β» (A E, Biel- und Erguelrechnungen, 1511—57). D'après une

lusion à d'anciennes coutumes de folklore. C'était un véritable patronymique. Le datif avait pris la place du génitif; on disait: le fils *au* roy, comme certains disent actuellement: le

«Reconnaissance» de 1726 (archives communales), le maire et le maître du cabaret de la Franche-Courtine ne payent pas la «rase» de froment dûe par chaque ménage au ministre. — Les graphies Vfranc et Wfranc ne font que reproduire la prononciation assourdie et très fermée du préfixe *au*.

Boder (Bauder 1551 A O; Boder 1582; prononciation actuelle: *Bòdèr* ou *Bòdàr*) est un ancien nom propre germanique, datant probablement de l'époque burgonde ou franque, et composé de la double racine *bald-hardi*, *hari*-armée. Dans son classique *Altdeutsches Namenbuch* (I. Band, *Personennamen*, 2. Aufl., Bonn 1900), M. Förstemann cite les formes *Bauderius* (art. *Baldheri*, page 239) et *Bauder* (art. *Baudachar*, page 251). M. Ritter ne mentionne pas le nom de Bauder, mais adopte la même étymologie *baldhari* pour des formations françaises très voisines: Bauderon, Baudron, Baudret, etc. (*Les noms de famille*, pages 41—42).

Donzel (Donsel, Donzels, 1550 A E; Donzel, 1551 A O) s'utilisait chez nous, au Moyen-âge, comme titre honorifique. Il équivalait au vieux-français *damoiseau*. Par l'intermédiaire *domicellum*, que l'on rencontre souvent dans les anciens textes jurassiens, il dérive de *dominicellum*, lui même diminutif de *dominum*, seigneur. Le nom de famille actuel *Donzé*, dans le district des Franches-Montagnes, n'en est qu'une variante.

Ferrat (Ferraz 1551 A O; Ferra 1560 A O; Ferrar 1582; Ferrat 1640 A O) dérive du latin *ferratum*, — garni de fer, ferré. Dans le patois d'Orvin, en effet, la terminaison — *atum* aboutit à — *a*: *pratum-pra*, *cantatum-tchanta*, etc. (Zimmerli, *Sprachgrenze*, I, p. 68 et tableau I). — Le *ferrat* était probablement un homme qui, pour les expéditions guerrières, revêtait une armure de fer.

Grosjean (Gros Jehan 1550 A E; Grosjean 1653 A E), *Jeandrevin* (Jean de Orvan 1439 A O, dorvins 1550 A E, dorvains 1551 A O, etc.; Jeandrevin 1568 A O) et *Jeanmaire* (maire 1539 A O; mère 1557 A O; Jehan maire 1582; Jeanmaire 1710 A E) présentent le même prénom Jean, soudé à des qualificatifs différents. Contrairement à ce qu'assure une tradition locale, la particule de Jeandrevin n'a rien de nobiliaire, mais marque simplement l'origine.

Lécho (prononciation actuelle: *lèchò*) apparaît seulement vers le milieu du XVII^e siècle (Lescho 1641 A O; L'Etscho, Letscho, 1710 A E). On prétend que cette famille, venue des montagnes neuchâteloises, n'aurait été reçue à la bourgeoisie d'Orvin qu'en s'engageant à fournir à perpétuité... le verrat communal. La graphie en deux mots peut-elle faire penser que l'Etscho était l'homme qui habitait ès Tcho, à la chaux?

Michaud (Michals, Michaulx 1550 A E; Michal 1551 A O; Michaut 1557 A O; Michaux 1633 A O; Michaud 1649 A E) dérive du prénom Michel. On admet généralement (Nyrop, *Grammaire historique*, I § 8; III § 81, 357, 358; Ritter, *Noms de famille*, p. 14—15) que la finale — *el*, tombée par apocope, a été remplacée par le suffixe d'origine germanique — *aud*. Cependant, à Orvin, il est probable que Michel est devenu d'abord *Michal*, pour aboutir ensuite, par vocalisation du *l*, à la prononciation actuelle (*Michó*). La forme Michal, en effet, se rencontre fréquemment, au XVI^e siècle, comme un singulier dont

fil *au* maire. A l'origine, l'homme qui fut appelé le «roy» dut sans doute son surnom à un rôle joué dans quelque «mystère» d'église, ou à son adresse dans les tirs à l'arbalète ou à l'arquebuse. Au XVI^e siècle, la famille s'appelait aussi *Dostal* (1551 A O; *dostel* 1557 A O) ou *d'hostaulx* (1564 A O; *dosto* 1582).

* * *

Michaulx est le pluriel: «Piere Michal et ses frères Jehan Michal et l'autre Wulliommin... les dits Michaulx» (A O 1551). Le passage du son *è* à un son encore plus ouvert, et très voisin de *a*, s'observe dans les registres paroissiaux du XVIII^e siècle, qui écrivent parfois *Maillardat* pour Maillardet, et *Mottat* pour Mottet; aujourd'hui encore, certains habitants du village disent presque *mattre* pour mettre, *çatte* pour cette, etc. Quant à la vocalisation du *l* à la finale — *al*, elle est la règle dans le patois actuel du village, où *animalem* et *malum* sont devenus *animóu* et *móu*. (Zimmerli, *Sprachgrenze* I, page 68 et Tableau I).

Mottet (1582; au XVIII^e siècle, parfois: *Mottat*) est un diminutif de *Motte*. A-t-il désigné primitivement une particularité physique, ou l'endroit — l'éminence, le «crêt» — habité par la famille?

— De nombreuses souches bourgeoises se sont éteintes; au XVI^e siècle, les *Godet* (1551 A O; *Gaudet* 1567 A E; lieu-dit: la *Gaudine*; surnom actuellement usité: chez *Gaude*) et les *Racine* (1557 A O; *Rasiene* 1582); — au XVII^e siècle, les *Banguerel* (*Bangerez* 1448 A O; *Banguerez* 1550 A E; *Banguerel* 1551 A O; *Beguerez* 1557 A O; *Begueré* 1671 A O), les *Bueche* (*Beutch* 1582; *Bieusch*, *Bieusch* 1582; *Buetch* 1617 A O), les *Juillard* (*Gillard*, 1582; *Juilliard* 1608 A O; *Juillard* 1617 A O), les *Junod* (*Junods*, *Junodz*, *Junoz* 1582), les *Monnier* (au *monie*, au *moniez* 1551 A O; *monnier* 1582), les *Nicolet* (1551 A O; *Nicollet* 1554 A O; surnom actuel: *petit collet* 1551 A O), les *Othenin* (1582; *Ottenin* 1617 A O), les *Perrier* (1582), les *Ruedy* (1582; *Rüdy* 1621 A O; lieu-dit: crêt des *Riede*), les *Wuillemin* ou *Wuillème* (*Vuillomin* 1551 A O; *Wuillemin*, *Wuilliommin*, *Wuillomin* 1551 A O; *Villième*, *Vuilleme*, *Vuillieme*, *Wuillème* 1582); — au commencement du XVIII^e siècle, les *Jaquet* (*Jaiquet* 1582; *Jaquet* 1617 A O) et les *Lucherez* (1550 A E; *Lucherel*, *Lüchrel* 1551 A O; *Luscherez* 1594 A O; *Luchéré* 1640 A O; *Lucheret* 1655 A O); — en 1876, les *Maillardet* (1651 A O; au XVIII^e siècle, parfois: *Maillardat*) et en 1878 les *Morel* (1582; *morrels* 1617 A O). Le dernier descendant mâle des *Rollin* (1582; *Rollain*, *Rollan* 1582; *Rolin* 1617 A O) est mort en 1908.

Il est difficile de dire si les noms de *Claude* (1557 A O), *Francey* (1564 A O), *Gretillatt dict Braguett* (1582), *Jehan parin* (1513 A E: *Janprin* 1521 A E), *Lyart* (1551 A O; *Liard* 1582), *Pagan* (1582), *Piggolin* (1439 A O; *Piggolun* 1448 A O), *Ralppe* (1554 A O; *Rappe* 1560 A O; lieu dit; bois des *Rappes*), qui apparaissent isolément, ont été de vrais noms de famille, portés longtemps et par plusieurs générations. Il est curieux aussi de constater que plusieurs des noms que nous venons de voir (*Banguerel*, *Breguet*, *Francey*, *Godet*, *Gretillat*, *Junod*, *Monnier*, *Othenin*, *Perrier*, *Maillardet*, *Morel*) se retrouvent en terre neuchâteloise.

Si les plus anciens protocoles du Vénérable Consistoire ont disparu, il nous reste, par contre, les liasses de quelques procès de sorcellerie, intentés en 1649, 1653 et 1710 par la justice du Prince à des femmes d'Orvin.¹⁾

Ces papiers singulièrement sinistres renferment d'abord certains éléments que les conteurs d'aujourd'hui nous ont déjà fait connaître. Les «sorcières» jettent des sorts au bétail. Rien qu'en les touchant ou en leur donnant du foin, parfois même en grommelant une simple menace, elles font périr un bœuf ou un cheval. Les vaches tarissent, mais, par des moyens qui ne sont d'ailleurs pas indiqués, on peut découvrir les coupables, et même les attirer chez soi. Des gens du village ont été atteints de maux mystérieux. Tout le monde croit que, chez les inculpées, la pratique des sortilèges est un inquiétant héritage de famille. — Bref, ces récits, qu'il serait fastidieux de reproduire en détail, démontrent la singulière fidélité de

— Les sobriquets actuels manquent de trait. On désigne les gens, les homonymes surtout, par une profession accessoire qu'ils exercent: le buraliste, le marguillier, l'inspecteur (du bétail), etc. On emploie aussi des appellations plus anciennes: *Carrelet* (diminutif probable de Carrel, nom de famille à Lamboing et Diesse), *chez le charron*, *chez le dragon*, *gros maire*, *petit Lory*, *chez Tambour*, *chez le Tram*, *chez Xandre*, etc. Plusieurs de ces surnoms sont héréditaires. Trois seulement paraissent dater du XVI^e siècle: *Gaude* (survivance probable du nom de famille Gaudet ou Godet, actuellement éteint à Orvin), le *Greiffe* (aujourd'hui: chez le *greffier*) et *petit collet* (double diminutif et aphérèse de Nicolas).

Aux XVI^e et XVII^e siècles, — à l'époque où, non loin de là, sur les bords du lac, le village de Gléresse se germanisait rapidement, — on trouve, accolés aux vieux noms romans des bourgeois d'Orvin, quantité de prénoms allemands: Anneli, Barbeli, Christoffel (Feltet, Felti, Stoffel), Franz, Hans (Hanso, Heinselly), Henneman, Hugo, Ludwig, Nicli (Niquelet), Pétrehanse, Riede (Ruedy), Tours, Steffe. Cette particularité, évidemment dûe au voisinage et à l'influence de Bienne, disparaît assez curieusement au XVIII^e siècle.

¹⁾ Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Berne, Herrschaft Erguel B 214/3. — Les inculpées étaient: en 1649, Annelet Donzel, veuve de Jean au Roy, et Marguerite Michaud, femme de Hanselo Michaud; elles furent exécutées à St. Imier; — en 1653, Suzanne Rollier, femme de Salomon Jehan d'Ervin, Pinolle, veuve de Benedict au Roy, Susanne Seigneur, veuve de Noé Grosjean, Ester Gauchat, femme de Niquelet Junods, Salomé au franc, femme de Niclet Lucheré, Barbelle, femme de Samuel au franc, et Marie, femme de Jehan au franc; l'issue du procès n'est pas indiquée; — en 1710, Marguerite, veuve de Daniel Letscho, Marguerite, femme de Pierre Grojean le favre, Marguerite, femme de Daniel Jeandrevin, et Barbeli, veuve de Jérémie Jeanmaire; la première, principale accusée, fut relâchée mais reléguée dans sa maison.

la tradition orale dont les derniers échos sont parvenus jusqu'à nous.¹⁾

— Les enquêtes, toutefois, révèlent d'autres superstitions dont le souvenir s'est effacé des mémoires:

«Abraham Bauder dépose... que l'advant dite Susanne est grandement soubçonnée du crime de sortilège, parce que, combien qu'on l'appelle sorcière, elle ne s'en fait point faire de réparation.»²⁾

«Le sieur lieutenant Adam au franc d'Orvin dépose... que la dite Susanne, estant toute seule en la maison, crie comme si on la vouloit égorger, dont qu'elle baille ombrage que ce ne soit le Diable qui la baste ainsi. Et qu'aucune fois, après cela, sortant de son logis, elle est noircie et deschirée par la face.»³⁾

«Abraham Ferra... dit qu'il a eu rencontré la dite Pinolle aucunes fois de nuit, quand luy déposant alloit en quelque lieu avant jour, ce qui luy bailloit mauvais ombrage d'elle.»⁴⁾

«Le sieur maire Daniel Michaud... dépose... avoir eu ouy et entendu, avec autres, nuittamment, fort tard, à heures suspectes, grand tintamarre et brayement estrange à l'environ du logis où elle demouroit.»⁵⁾

«Abraham Bauder dépose qu'à certaines Pasques, participant à la S^{te}. Cène du Seigneur, ladite Susanne fit seulement semblant de boire au callice, mais elle ne ce mouilla seulement les lèvres, et, se tourchant les laivres, elle laissa tomber dans sa main le pain sacré.»⁶⁾

La femme de Daniel au franc raconte «qu'elle ne pouvoit souffrir la femme de Daniel l'Etscho, qu'il luy sembloit la sentir comme si on sentoit de la corne.»⁷⁾

¹⁾ Un procès de la même époque et de la même région contient ce curieux passage: «Jonas Voisin, de Corgemont... despose que, venant de la veillée avec Isaac Thomat, de Cormoret, estant à la fin qu'est entre Cortébert et Corgemont, environ 2 ou 3 heures après la minuit, ... ils entendirent du bruit comme le bruit d'un chariot et d'un chartier qui chasse les chevaux, et il luy sembloit qu'il sifloit, mais ne purent rien voir, quoi qu'il fust clair de lune». (Information contre Susanne Perret, veuve de Jean Prestre, de Corgemont, 1708—11, Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Berne, Criminalia Erguel). — ²⁾ Information contre Susanne Seigneur, 1653. — ³⁾ Idem. — ⁴⁾ Information contre Pinolle au Roy, 1653. — ⁵⁾ Information contre Ester Gauchat, 1653. — ⁶⁾ Information contre Susanne Rollier, 1653. — ⁷⁾ Information contre Marguerite Letscho, 1710. —

«Nieli Aufranc . . . dépose . . . que la souvent nommé Susanne Rollier alloit ordinairement chez eux, dont le mal saisit sa femme et un sien enfant si grièvement, nottamment le dit enfant, qu'il ne fesoit que crier jusqu'à ce qu'il mourut.»¹⁾

Enfin, comme le burlesque se mêle souvent au tragique, Marie Jeandrevin déclare «qu'il y a environ quatre ans qu'elle descendoit de la vacherie de Jobert pour Orvin, portant une motte de beurre de près de 80 livres de poid . . . La femme de Pierre Grojean le favre, passant auprès d'elle, montant la charrière, luy dit: Voila une belle motte, qu'elle en voudra bien avoir autant! Un moment après, la déposante se tourna pour voir si cette femme parloit à elle, et, en se retournant ainsi, elle vit, quelques pas d'elle, sa motte par terre, sans avoir apperçu sa chute de sa tête, y ayant mesme encore le bois sur laquelle elle portoit le dit beurre.»²⁾

— Mais les récits les plus étranges sont ceux, non des témoins, mais des accusées elles-mêmes. Sans discuter leur «cas» psychique, il nous faut encore entendre ces malheureuses, puisqu'en leurs propos se retrouvent certaines des superstitions unanimement reçues de leur temps:

Annelet Donzel, «interrogée combien il y a de temps que l'Esprit malin s'a aproché d'elle, respond et confesse librement y avoir à la St. Jean passée environ dix ans qu'estant à son jardin, déconfortée de ce qu'elle et ses enfans n'avoyent point de pain, le Diable saparut à elle et luy dit que si elle le vouloit croire, qu'il luy en donneroit; elle luy demanda qui il estoit; respondit qu'il estoit le Diable; elle se recommanda à Dieu, et tout incontinent fut évanouit; mais au bout de quelque espasse, le mesme jour, il se raprocha et luy tint les mesmes propos . . .; neantmoins il luy donna du pain, duquel elle mangit, comme aussi luy donna à boire dans une bouteille de cuir, mais ni l'un ni l'autre n'avoyent aucune bonne senteur ni bon goust, le pain estoit comme de la terre . . . Au bout de quelques quainze jours, il se raprocha d'elle, au mesme lieu, en habit vert, les pied plus courts qu'un homme, la face noire, auquel jour, à sa sollicitation, elle renia Dieu et le print pour son maître . . . luy dit qu'il avoit nom Janim . . . au bout d'autres quatorze ou quainze jours, elle alla à Jura pour couper des biolles pour faire des ballais . . . il luy donna

¹⁾ Information contre Susanne Rollier, 1653. — ²⁾ Information contre Marguerite Letscho, 1710.

de la graisse verte avec commandement d'en faire mourir le bétail... il luy donna une verge qu'il avoit engraisée et luy commanda de, avec icelle, d'en frapper les deux vaches audit Jean Drevin». ¹⁾ Les «assemblées nocturnes», où elle retrouvait d'autres femmes, étaient à Chevelieu, ¹⁾ près de la route d'Évilard, dans le voisinage de l'ancienne église, alors debout et maintenant disparue.

Quant à Marguerite Michaud, c'est chez Susanne Du Bois, exécutée peu après pour sortilèges, qu'elle «vit un homme vestu de peau noire... La dite Susanne l'assura qu'il ne vouloit point faire de mal, et sur son assurance... elle renia Dieu nostre souverain Créateur, de bouche mais non pas de cœur... Il la marqua du costé gauche, desoubs le bras, se qu'est aparut, ayant trouvé la marque parce qu'en la perceant d'une espingle, elle ne le sent pas». ²⁾

De tels aveux menaient tout droit à la mort, et les deux femmes périrent, à S^t. Imier, par la main du bourreau. Il faut s'en souvenir, car, alors, ces vieilles histoires de maléfices, au lieu de nous sembler simplement pittoresques, se montrent telles qu'elles furent réellement: un passé qu'il fait bon savoir aboli.

* * *

Je conclus.

De toute l'étrange floraison de croyances et de pratiques qui put éclore, au cours des siècles, dans un petit vallon jurassien, je n'ai guère recueilli que des bribes. Et mes lointains prédécesseurs — messire Jehan Banguerel, l'un des premiers prédicants de son village natal, ou maître Samuel Guynand, emporté par la peste de 1611, ou ce vieux Pierre Wisar, qui déposa dans l'un des procès en sorcellerie, et qui dort maintenant sous une dalle, «atandan hereus resurrection», — auraient certes apporté une gerbe autrement plus riche et plus colorée.

Telle qu'elle est, cependant, mon étude renferme deux choses que je suis heureux d'y avoir pu mettre: un peu du visage ancien de la patrie, et beaucoup de mon affection pour Orvin.

¹⁾ Confession d'Annelet Donzel, 1649. — ²⁾ Confession de Marguerite Michaud, 1649.

Ouvrages cités:

- Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 1902—14.
Dictionnaire géographique de la Suisse, Tome V, Neuchâtel 1908.
Förstemann, Ernst: *Altdeutsches Namenbuch*, I. Band, *Personennamen*, 2^e éd., Bonn 1900.
Jaccard, Henri: *Essai de toponymie*, Lausanne 1906.
Muret, Ernest: *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie* (Revue *Romania*, Paris 1908).
Nyrop, Kr.: *Grammaire historique de la langue française*, Tome I *Phonétique*, 3^e éd., Copenhague et Paris, 1914; Tome III, *Formation des mots*, 1908.
Ritter, Eugène: *Les noms de famille*, Paris 1875.
Schenk, Dr. A.: *La Suisse préhistorique*, Lausanne 1912.
Trouillat, J.: *Monuments de l'Histoire de l'ancien évêché de Bâle*, Porrentruy 1852—67.
Zimmerli, J.: *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, I. Teil: *Die Sprachgrenze im Jura*, Basel und Genf 1891.
-